



Légende

----- Limites de communes

----- Limites Grande Borne

Éléments de mobilier urbain à préserver et à mettre en valeur :

- Gros fruits
- Mosaïques sur certaines façades d'immeubles et dans certains halls d'entrée
- Pavage
- Places
- Pots
- Cadrans solaires appelés par E. Aillaud Hélichronomètres de Diodore Samos
- Sculptures
- Obélisques

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ville de Grigny (91350)

Département de l'Essonne

Annexe réglementaire Plan des oeuvres d'art - La Grande Borne

Plan réglementaire

Référence
pièce graphique 6

Mise à jour
mai 2011

Echelle
 $\frac{1}{5000}$

Phase approbation

Procédure

Arrêt PLU Juin 2010

Service urbanisme de la ville de Grigny
19 Route de Corbeil
91350 Grigny

Approuvé Juin 2011